

ABO Wind
A l'attention de Monsieur Llull
avenue Adolphe Lacomblé 69-71
1030 BRUXELLES

Votre correspondant :
D. Krawczyk
☎ 071/75.58.02
☎ 071/75.58.54

v/références

v/létre

n/références
DKWAC/146

Le 1^{er} mars 2011

Monsieur,

Concerne : Raccordement parc éolien de Gembloux 16 MVA.

Nous vous confirmons la réception des derniers documents que vous nous avez transmis et qui complètent votre dossier désormais recevable.

Nous mettons donc en œuvre, dès à présent, l'étude de détail.

A l'issue de celle-ci, vous recevrez une offre technique et financière pour laquelle vous disposerez de 40 jours pour nous donner réponse. Jusqu'à l'expiration de ce délai, nous vous considérons prioritaire pour le raccordement de vos installations au réseau de distribution.

Nous attirons votre attention sur le respect du délai pour :

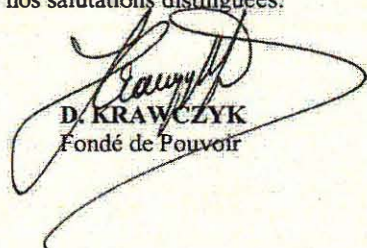
- nous renvoyer le contrat de raccordement signé ;
- avoir réalisé le paiement du terme A.

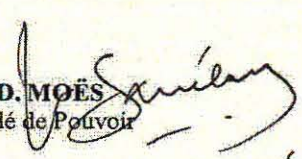
Ce n'est en effet qu'en respectant ces deux conditions que la réservation de capacité vous sera définitivement acquise. En ce qui concerne la mise en réalisation, nous vous renvoyons aux termes de l'offre qui suivra.

Notez par ailleurs qu'en ce qui concerne votre demande d'ajouter une éolienne supplémentaire pour porter votre projet à 18MVA, la capacité maximale d'injection au poste étant en principe atteinte avec les 16 MVA initiaux, nous avons néanmoins interrogé le gestionnaire de celui-ci, en l'occurrence Elia, pour qu'il se prononce en la matière. Nous ne pouvons dès lors qu'attendre sa réponse pour vous informer d'une telle faisabilité.

En ce qui concerne les précisions sur certains aspects techniques, nous vous confirmons que la valeur de la tension du raccordement est de 11,5kV. Les conditions de pose des canalisations souterraines sont soumises au R.G.I.E. (Règlement Général sur les Installations Electriques). Pour les contraintes de remblayage, compactage et revêtement, nous vous renvoyons vers les différents gestionnaires de voiries (communes, SPW, Infrabel,...) dont les prescriptions technique particulières sont strictement d'application.

Nous espérons que ces informations répondront à vos attentes et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


D. KRAWCZYK
Fondé de Pouvoir


D. MOËS
Fondé de Pouvoir

J.M. SQUÉLARS

AB● Wind
A l'attention de Monsieur Llull
Avenue Adolphe Lacomblé 69-71
1030 BRUXELLES

Votre correspondant :
D. Krawczyk
☎ 071/75.58.02
✉ 071/75.58.54

v/références

v/lettre

n/références

DKr/LP/204

Le 24 mars 2011

Monsieur,

Concerne : Raccordement parc éolien de Gembloux – puissance portée à 18MVA

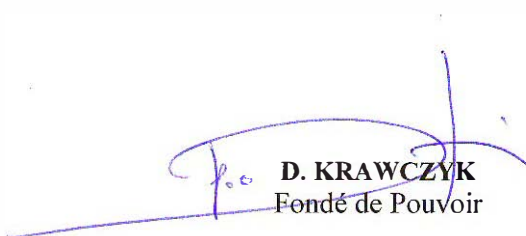
Dans notre précédent courrier nous annoncions qu'une demande était en cours auprès du transporteur Elia quant à la disponibilité de 2 MVA supplémentaires à mettre à votre disposition dans le cadre de l'objet sous rubrique.

La réponse obtenue étant positive, nous vous confirmons que l'étude de détail en cours portera sur une capacité totale d'injection de 18MVA.

Les conditions de réservation définitive de capacité restent d'application c'est-à-dire:

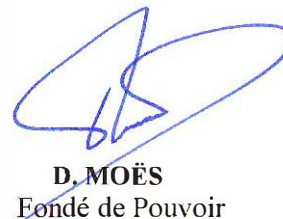
1. paiement du terme A,
2. acceptation du contrat de raccordement,
3. délai signature du contrat et paiement 40 jours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



D. KRAWCZYK
Fondé de Pouvoir

Michaëli DI MARINO



D. MOËS
Fondé de Pouvoir